

COMMUNE de VIENNE EN VAL



Vienne-en-Val d'antan

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 MARS 2020

Tous les conseillers municipaux sont présents

Secrétaire de séance : M. Pascal LOMBARD

- RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS

Page 2

- DÉLIBÉRATIONS

Page 4

Pour tous contacts : 02.38.58.81.23 ou lemairedevienneenval@wanadoo.fr

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet de convention de mécénat présenté ainsi que la proposition de prise en charge de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme si elle devait avoir lieu
- prend acte de la présentation des marchés publics passés par la commune en 2019

FINANCES

Le Conseil Municipal approuve :

- les comptes de gestion et comptes administratifs présentés et affecte les résultats de clôture de l'année 2019 au budget 2020
- le montant de 6 965 € de dotation pour l'école primaire
- le montant des subventions versées aux associations et autres organismes pour l'année 2020
- la reconduction des tarifs de locations de salles pour l'année 2020
- les budgets 2020 des 3 comptes

Le Conseil Municipal décide :

- de maintenir les taux des trois taxes locales
- d'attribuer un prix pour un montant de 600 € à l'occasion des Foulées Solognotes du 1^{er} mai 2020
- d'attribuer un prix d'un montant de 600 € à l'occasion de la randonnée de la Saint Valentin 2020
- d'attribuer un prix d'un montant de 100 € à l'occasion du salon des arts 2019

Le Conseil Municipal adopte les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2020

En préambule du dernier conseil municipal de ce mandat je tiens à adresser quelques remerciements.

Remerciements à vous, Viennoises et Viennois avec lesquels et au service desquels notre équipe a travaillé pendant ces 6 années où vous nous aviez confié la gestion de la commune. Nos échanges au quotidien, nos rencontres, nos moments de partage lors des temps forts de la vie de la commune, ont nourri ma motivation à vous servir et celle de mon équipe.

Remerciements à toute l'équipe des agents communaux qui ont travaillé avec sérieux en collaboration avec les élus pour que les services que nous vous devons fonctionnent du mieux possible. Avec des remerciements particuliers pour Romain Marquenier, notre secrétaire général, avec qui j'ai pu collaborer en toute confiance.

Remerciements à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour le CCAS, pour les commémorations, les décorations de Noël, la mosaïque, la construction de la maquette de l'ancienne gare, l'opération village propre. Vos contributions sont appréciables et appréciées de tous.

Remerciements à mon équipe pour son engagement, son sérieux, son soutien. Une équipe avec laquelle j'ai eu plaisir à travailler, qui est restée soudée jusqu'à la fin du mandat sans pour autant gommer ses différences ou éviter le débat.

Remerciements très appuyés à mes adjoints qui, chacun dans sa délégation, a donné beaucoup de son temps, de ses compétences, de son énergie, menant à bien les nombreuses tâches qui lui incombait, tant sur la gestion du quotidien que sur les gros projets.

Remerciements particuliers aux deux élus qui ont été au service de la commune pendant 3 mandats, dont un de 7 ans, soit au total 19 ans ! 7 ans en tant que Conseiller Municipal + 12 ans en tant qu'Adjoint pour Gérard Bourgeon, et 19ans en tant que Conseiller Municipal pour Gérard Simon-Barboux. Félicitations.

Je souhaite enfin réussite à l'équipe qui nous succèdera et bonne continuation à toutes les Viennoises et tous les Viennois dans leur vie à Vienne-en-Val et que je continuerai à rencontrer avec plaisir.

Odile DURAND
Maire

Mme Odile DURAND, Maire, rappelle l'ordre du jour.

Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour

Madame le Maire demande au Conseil municipal l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant l'attribution d'un prix exceptionnel pour le salon des Arts 2019 de l'association RAMD'ART.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21/02/2020

Le procès-verbal de la séance du 21 février 2020 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

Convention LUXEL - centrale photovoltaïque

Le Conseil municipal a été informé il y a quelques mois d'un projet d'implantation sur la commune d'une centrale photovoltaïque sur des terrains situés au lieu-dit « Le Cercle » par le développeur-constructeur et exploitant LUXEL sur lequel le conseil municipal doit donner un avis de principe.

Les parcelles concernées sont actuellement en friche ou en déprise agricole et ne sont plus éligibles aux indemnités PAC.

Le Conseil Municipal est majoritairement favorable au développement des énergies renouvelables.

Le Département et la CC des Loges bénéficieront, en cas d'aboutissement du projet, de rentrées fiscales annuelles importantes.

La commune bénéficierait, la 1ère année, de la taxe d'aménagement, puis d'une rentrée fiscale insignifiante.

Pour donner un avis favorable, la commune souhaite pouvoir bénéficier, elle aussi, d'une rétribution annuelle minimum.

Après discussion entre la municipalité et l'entreprise, une convention de mécénat a été proposée par cette dernière à la commune qui prévoit notamment un versement annuel d'un minimum de 25 000 € destiné à divers projets qui seront engagés par la commune à l'avenir.

La convention est complétée par un courrier d'engagement de prise en charge, à hauteur de 7 000 €, des frais occasionnés pour mise en compatibilité des documents d'urbanisme si nécessaire.

Le Conseil Municipal approuve, approuve le projet de convention de mécénat présenté ainsi que la proposition de prise en charge de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, si elle devait avoir lieu

Information au Conseil municipal - marchés publics passés en 2019

	OBJET	SOUSSIONNAIRE	NATURE DU MARCHE	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	Acquisition d'un tracteur de 90CV et d'un chargeur frontal avec reprise de matériel	METHIVIER	Fourniture	38 545.00 €	46 254.00 €
2	Rénovation thermique et étanchéité de la toiture de l'école	STAP	Travaux	155 612.60 €	186 735.12 €
3	Rénovation de l'ancienne poste en cabinets médicaux, locaux associatifs et bureaux				
	Lot1- Démolitions-gros œuvre	MALARD	Travaux	48 454.31 €	58 145.17 €
	Lot2 - Bardage-couverture	BORDIBOIS	Travaux	73 928.00 €	88 713.60 €
	Lot3 - Menuiseries extérieures-intérieures	RIGUET	Travaux	57 873.00 €	69 447.60 €
	Lot4 - Plâtrerie-faux-plafonds	INOVACENTRE	Travaux	17 606.00 €	21 127.20 €
	Lot5 - Peinture-revêtements de sols	CHESNE	Travaux	28 500.00 €	34 200.00 €
	Lot6 - Electricité	IRALI ET FILS	Travaux	20 853.05 €	25 023.66 €
	Lot7 - Plomberie	BOUHOURS	Travaux	6 646.56 €	7 975.87 €
	Lot 8 - Chauffage-ventilation	BOUHOURS	Travaux	47 259.17 €	56 711.00 €
	Lot9 - Forage-géothermie	AUVERGNE FORAGE	Travaux	21 000.00 €	25 200.00 €
4	Fourniture de repas pour le restaurant scolaire	SET MEAL - 7000	Fourniture	marché à bon de commande - environ 90 000 euros TTC/an	
5	Réfection du poste de relevage de la Maugerie	NORiatech	Travaux	13 350.00 €	16 020.00 €
6	Extension du réseau d'assainissement - route de Tigy	EXEAU TP	Travaux	49 874.99 €	59 849.99 €

Le Conseil municipal prend acte de la présentation des marchés publics passés
par la commune en 2019

FINANCES

Compte de gestion - Compte administratif 2019 - Commune / Eau / Assainissement et affectation des résultats de clôture

Madame Odile DURAND, Maire, rappelle que le compte de gestion est établi par le Trésorier Payeur et le compte administratif par l'ordonnateur, le Maire.

M. Yann THOMAS, Adjoint aux finances, présente les résultats de 2019.

BUDGET COMMUNAL

VIENNE en VAL Compte PRINCIPAL	RAN 2018	2 019	Résultat de clôture 2019		CUMUL
Section de Fonctionnement					
RECETTES de FONCTIONNEMENT :	846 691,31 €	1 702 717,96 €	2 549 409,27 €		2 549 409,27 €
DEPENSES de FONCTIONNEMENT :		1 463 183,28 €	1 463 183,28 €		1 463 183,28 €
RECETTES - DEPENSES	846 691,31 €	239 534,68 €	1 086 225,99 €		1 086 225,99 €
Section d'Investissement				RAR	
RECETTES d'INVESTISSEMENT :		555 459,11 €	555 459,11 €	41 324,00 €	596 783,11 €
DEPENSES d'INVESTISSEMENT :	145 408,29 €	769 797,61 €	915 205,90 €	140 251,37 €	1 055 457,27 €
RECETTES - DEPENSES	-145 408,29 €	-214 338,50 €	-359 746,79 €	-98 927,37 €	-458 674,16 €
Cumul des Sections					
Cumul des RECETTES :	846 691,31 €	2 258 177,07 €	3 104 868,38 €	41 324,00 €	3 146 192,38 €
Cumul des DEPENSES :	145 408,29 €	2 232 980,89 €	2 378 389,18 €	140 251,37 €	2 518 640,55 €
RECETTES - DEPENSES	701 283,02 €	25 196,18 €	726 479,20 €	-98 927,37 €	627 551,83 €

VIENNE en VAL Compte PRINCIPAL	Réalisé 2018	Budget 2019	Réalisé 2019	Réalisé / Budget	2019 / 2018
Recettes	1 903 827,31 €	2 305 287,55 €	2 258 177,07 €	98%	119%
Dépenses	1 630 120,36 €	2 573 379,05 €	2 232 980,89 €	87%	137%
Résultat de l'année	273 706,95 €		25 196,18 €		

Concernant le budget communal, les investissements importants engagés sur 2019 (rénovation de l'ancienne poste, de la toiture de l'école, achat d'un nouveau tracteur pour les services techniques...) ne fragilisent pas la santé financière de la commune du fait d'un haut niveau de subventions.

Le résultat de fonctionnement reporté reste stable et satisfaisant et la dette de la commune continue de décroître du fait de l'absence de nouveaux emprunts.

Les dépenses de fonctionnement de l'année ont pu être maîtrisées et contenues afin de dégager un résultat de clôture positif. Il faut cependant rester vigilant sur ces dépenses de fonctionnement afin de garantir un autofinancement des investissements futurs convenable.

Madame le Maire propose l'affectation du résultat suivante :

VIENNE en VAL Compte PRINCIPAL	Reports 2018	Résultat 2019	Résultat de Clôture 2019	Reste à Réaliser	Résultat cumulé
Section de Fonctionnement	846 691,31 €	239 534,68 €	1 086 225,99 €		1 086 225,99 €
Section d'investissement	-145 408,29 €	-214 338,50 €	-359 746,79 €	-98 927,37 €	-458 674,16 €
Total	701 283,02 €	25 196,18 €	726 479,20 €	-98 927,37 €	627 551,83 €

BUDGET EAU ET BUDGET ASSAINISSEMENT

VIENNE en VAL Compte EAU	RAN 2018	2019	Résultat de Clôture	VIENNE en VAL Compte Assainissement	RAN 2018	2019	Résultat de Clôture
FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT			
RECETTES	266 644,25 €	132 360,53 €	399 004,78 €	RECETTES	154 645,37 €	134 474,39 €	289 119,76 €
DEPENSES		142 666,27 €	142 666,27 €	DEPENSES		113 258,75 €	113 258,75 €
SOLDE (R-D) :	266 644,25 €	-10 305,74 €	256 338,51 €	SOLDE (R-D) :	154 645,37 €	21 215,64 €	175 861,01 €
INVESTISSEMENT				INVESTISSEMENT			
RECETTES	130 097,36 €	37 309,53 €	167 406,89 €	RECETTES	10 013,10 €	77 112,23 €	87 125,33 €
DEPENSES		13 908,45 €	13 908,45 €	DEPENSES		128 348,13 €	128 348,13 €
SOLDE (R-D) :	130 097,36 €	23 401,08 €	153 498,44 €	SOLDE (R-D) :	10 013,10 €	-51 235,90 €	-41 222,80 €
CUMUL				CUMUL			
RECETTES	396 741,61 €	169 670,06 €	566 411,67 €	RECETTES	164 658,47 €	211 586,62 €	376 245,09 €
DEPENSES	0,00 €	156 574,72 €	156 574,72 €	DEPENSES	0,00 €	241 606,88 €	241 606,88 €
SOLDE (R-D) :	396 741,61 €	13 095,34 €	409 836,95 €	SOLDE (R-D) :	164 658,47 €	-30 020,26 €	134 638,21 €

Compte de l'Eau	Budget Eau 2019	Réalisé Eau 2019	Réalisé / Budget	Compte de l'Assainissement	Budget Assainis. 2019	Réalisé Assainis. 2019	Réalisé / Budget
Recettes	589 936,61 €	566 411,67 €	96%	Recettes	501 119,37 €	376 245,09 €	75%
Dépenses	589 936,61 €	156 574,72 €	27%	Dépenses	501 119,37 €	241 606,88 €	48%
Résultat de clôture		409 836,95 €		Résultat de clôture		134 638,21 €	

Sur le budget de l'eau peu d'investissements ont été réalisés en 2019, ce qui permet d'avoir un résultat positif constant.

Sur le budget de l'assainissement le solde négatif de la section d'investissement lié, notamment, aux travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif le long de la route de Tigy est uniquement compensé par le report du résultat positif de l'exercice antérieur. Une vigilance toute particulière sera à porter sur le budget de l'assainissement à l'avenir car sa santé financière demeure fragile.

De part ce constat, le budget eau et assainissement ont été fusionnés au 1^{er} janvier dernier afin d'équilibrer autant que possibles les résultats satisfaisants du budget eau et la faiblesse du budget assainissement au vu, notamment, des nécessités d'entretien des infrastructures d'eau et d'assainissement.

Il est proposé, en conséquence, de voter l'affectation de clôture fusionnée suivante :

Résultats 2019 Eau + Assainissement	Eau	Assainissement		Formation du Budget Fusionné Eau + Assainissement	Eau + ASSAINISSEMENT
Résultat de clôture d'Investissement 2019	153 498,44 €	-41 222,80 €	==>	Affecté en Recettes d'Investissement	112 275,64 €
Résultat de clôture de Fonctionnement 2019	256 338,51 €	175 861,01 €	==>	Affecté en Recettes de Fonctionnement	432 199,52 €
Résultat de clôture Cumulé 2019	409 836,95 €	134 638,21 €			544 475,16 €
				Recettes d'Investissement budgétées	128 894,09 €
				Recettes de Fonctionnement budgétées	266 427,00 €
				Total Recettes au BUDGET 2020	395 321,09 €
				Ressources (Reports + Recettes budgétées)	939 796,25 €
				Dépenses d'Investissement budgétées	199 866,27 €
				Dépenses de Fonctionnement budgétées	263 406,00 €
				Total Dépenses	463 272,27 €
				Ressources - Dépenses (Réserves Budgétées)	476 523,98 €

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion et comptes administratifs présentés et affecte les résultats de clôture de l'année 2019 au budget 2020

Taux d'imposition 2020

Mme Odile DURAND, Maire, rappelle les taux actuels des trois taxes :

- Taxe Habitation : 12.45 %
- Taxe Foncier Bâti : 18.09 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 42.52 %

Mme le Maire propose de maintenir les taux d'imposition actuels pour l'année 2020.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des trois taxes locales

Dotation par élève - Ecole primaire

La dotation fournitures scolaires proposée pour 2019 par la commission Ecole/Enfance/Jeunesse est maintenue à 35 € par élève. Soit 35 € X 199 élèves = 6 965 €

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le montant de 6 965 € de dotation pour l'école primaire

Subventions aux associations 2020

Mme le Maire présente le montant des subventions aux associations proposées pour 2020 :

	BUDGET 2019	BUDGET 2020
6574805 - Fnaca-vienne ferolles ouvrouer	180.00	180.00
6574807 - SAHV	-	-
6574811 - Esperance	3 000.00	3 000.00
6574812 - Asv	5 100.00	5 600.00
6574813 - Foyer viennois	600.00	600.00
6574815 - Aide a domicile pers. agees	1 990.00	1 990.00
6574819 - Prevention routiere	50.00	50.00
6574820 - Mais. fam. de ferolles	50.00	50.00
6574822 - Aide a domicile - nord sologne	50.00	50.00
6574824 - Les ateliers de vienne	-	-
6574830 - Us tigy vienne foot	1 000.00	1 100.00
6574833 - Ass. donneurs de sang	80.00	80.00
6574834 - Coop scolaire	4 500.00	4 200.00
6574838 - Club photo - focale vienne	300.00	300.00
6574839 - Judo Arts Martiaux Férolles	100.00	-
6574840 - Le Temps de Lire	800.00	800.00
6574843 - Poney Club Ass.	500.00	500.00
6574844 - RAMDAM	200.00	150.00
6574851 - ADMR	50.00	50.00
6574854 - FRATERNELLE	150.00	150.00
6574855 - FABULINETTES	100.00	-
6574856 - CHORALE VAL EN SOL	300.00	300.00
6574857 - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	100.00	100.00
6574858 - FONDATION DU PATRIMOINE	100.00	100.00
6574859 - PHOENIX 45	80.00	-
6574860 - Mémoires d'une terre gravée	-	-
6574861 - FCPE	50.00	-
	19 430.00	19 350.00

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le montant des subventions versées aux associations et autres organismes pour l'année 2020

Tarifs locations de salles 2020

Mme le Maire explique que les tarifs des locations de salles ont été revus en 2018 et, en l'absence de remarques particulières, propose au Conseil municipal de reconduire ces tarifs pour 2020.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la reconduction des tarifs de locations de salles pour l'année 2020

Prix offert par la collectivité - 1er mai

Afin de soutenir la manifestation des Foulées Solognotes du 1^{er} mai, la commune attribue chaque année un prix dont le montant doit être voté. La commission propose, cette année, un prix de 600 euros, contre 500 euros en 2019.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer un prix d'un montant de 600 € à l'occasion des Foulées Solognotes du 1^{er} mai 2020

Prix offert par la collectivité - randonnée de la Saint Valentin

Mme le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer un prix de 600 € à l'occasion des 30 ans de la randonnée de la Saint Valentin.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer un prix d'un montant de 600 € à l'occasion de la randonnée de la Saint Valentin 2020

Prix offert par la collectivité - Salon des Arts 2019

Madame le Maire explique que l'association RamD'art a organisé en 2019 son salon des arts. Plusieurs prix ont été décernés dont celui de la commune d'une valeur de 100 euros.

L'association a avancé cette somme pour que l'artiste récompensé obtienne le versement rapidement. Il est nécessaire de délibérer afin de pouvoir verser cette somme à l'association.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer un prix d'un montant de 100 € à l'occasion du salon des arts 2019

Tarif de l'eau et de l'assainissement 2020

Il est proposé de maintenir les tarifs actuels :

EAU

Tarif particuliers

0.91 € le m³

Tarif professionnels

De 0 à 100 m³ : 0.91 €/m³

Au-delà de 100 m³ : 0.30 €/m³

ASSAINISSEMENT

1.11 €/m³ pour la partie variable

51.50 € pour la partie fixe

1 100 € pour la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) (conformément à la délibération 2012/055 du 07/06/2012).

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2020

Budget primitif 2020 - 3 comptes

M Yann THOMAS, Adjoint aux finances, présente le budget des 3 comptes pour 2020.

Le Budget 2020 soumis à votre approbation a été élaboré dans un esprit de continuité, avec les mêmes exigences que celles qui ont prévalu depuis le début du mandat à savoir, maîtrise rigoureuse des dépenses de Fonctionnement.

En section d'investissement, les dépenses inscrites et listées correspondent à l'achèvement des projets engagés par l'équipe municipale sortante ainsi que des petits équipements nécessaires.

BUDGET COMMUNAL

Budget 2020 Section d'Investissement				Budget 2020 Section de Fonctionnement				
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		
Résultat de clôture d'Investissement 2019 reporté	359 746,79 €	Excédent de Fonct.Capitalisé	458 674,16 €			Résultat cumulé 2019 reporté	627 551,83 €	
Capital Emprunts à rembourser	55 512,50 €	FCTVA + Taxe d'Aménag.	48 196,00 €		Dépenses Réelles de Fonctionnement	1 346 979,00 €	Recettes Réelles de Fonctionnement	1 416 840,00 €
Dépenses programmées (1) y compris RAR	317 873,80 €	Produits de Cession	90 000,00 €					
		Subventions y compris RAR	218 502,14 €					
Autres Immob en cours	88 927,23 €	Amortissements	6 688,02 €	<=>	Dotations aux Amortissements	6 688,02 €		
		s/Total Recettes	822 060,32 €					
		Besoin de Financement	0,00 €	<=>	Couverture du Besoin de Financement	0,00 €		
					s/Total Dépenses	1 353 667,02 €		
					Réserve	690 724,81 €		
Total de la Section	822 060,32 €		822 060,32 €		Total de la Section	2 044 391,83 €	2 044 391,83 €	

Les investissements programmés pour l'année 2020 sont les suivants, pour un montant total de 317 873,80 € :

Immobilisations corporelles	182 788,32 €
Dépenses de Travaux & Equipement	
<i>Divers RAR</i>	16 666 €
Achat Terrain + Frais Notaire	14 757 €
Voirie Petit Bourg	19 500 €
Clôture petit Bourg	12 000 €
Reprise eaux pluviales	16 600 €
4 Micro Ordinateurs	5 700 €
Eclairage salle Robert Deslile	2 950 €
Elect Rigotte +Chouardièrre+Petit Bourg	19 456 €
Équipements du cimetière (Ossuaire)	2 700 €
Mobilier Ecole	2 000 €
Mobilier Jeunes + Chaises SDF	4 800 €
Motorisation de la porte de l'atelier	1 900 €
Cuve de carburant	1 700 €
Equip pour la Bibliothèque	1 015 €
Décorations de Noël	1 000 €
Citerne souple + pompe (eau de pluie)	800 €
Réfrigérateur Atsem	400 €
4 ventilateurs	400 €
Dépenses d'outillages	
Petit outillage technique + compresseur	2 600 €
Dépenses de réfection	
Abats sons / Eglise	16 500 €
Volets Mairie	2 800 €
Porte salle des fêtes	2 250 €
Plafond vestiaire Foot	800 €
Dépenses de Sécurité	
Dispositif défense incendie / Colombiers sud	15 000 €
Vigiblocs manifestations	10 900 €
3 defibrillateurs	6 095 €
Matériel ergonomique / Ménage	1 500 €

Immobilisations incorporelles	23 933,08 €
<i>Divers RAR</i>	12 433 €
Commis.enquêteur, Invent.Biodiversité, Enquête pub.PLU	11 500 €

Immobilisations en cours	111 152,40 €
RAR /Ancienne Poste	111 152 €

	Budget 2020
Immobilisations incorporelles	23 933,08 €
Immobilisations corporelles	182 788,32 €
Immobilisations en cours	111 152,40 €
Dépenses d'Investissement programmées	317 873,80 €

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Il est indiqué en préambule que les chiffres représentent un budget eau et assainissement fusionné.

VIENNE en VAL Budget d'Investissement fusionné des Services de l'Eau et de l'Assainissement	BUDGET DEPENSES		BUDGET RECETTES
Capital remboursé sur Emprunt	31 672,35 €		
Etudes	87 906,92 €		
Report projets 2019	57 660,00 €		
		FCTVA + autres fonds	4 414,09 €
		Subv.Eau + Assainis.	48 635,00 €
OPERATIONS REELLES	177 239,27 €		53 049,09 €
OPERATIONS D'ORDRE	22 627,00 €		75 845,00 €
Opérations "Réelles + Ordre"	199 866,27 €	Opérations "Réelles + Ordre"	128 894,09 €
Résultat de clôture d'Investissement			114 275,64 €
s/total	199 866,27 €		243 169,73 €
Réserve ou Besoin de Financement	43 303,46 €		0,00 €
Total Section	243 169,73 €	Total Section	243 169,73 €

VIENNE en VAL Budget de Fonctionnement fusionné des Services de l'Eau et de l'Assainissement	BUDGET DEPENSES		BUDGET RECETTES
011 - Charges à caractère général	113 366,00 €	Facturation Eau	126 500,00 €
012 - Charges de personnel	30 000,00 €	Facturation Assainissement	117 300,00 €
014 - Atténuations de produits	33 500,00 €	77 - Produits exceptionnels	
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	1 000,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	1 500,00 €		
66 - Charges financières	7 195,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €		
OPERATIONS REELLES	187 561,00 €	OPERATIONS REELLES	243 800,00 €
OPERATIONS D'ORDRE	75 845,00 €	OPERATIONS D'ORDRE	22 627,00 €
Opérations "Réelles + Ordre"	263 406,00 €	Opérations "Réelles + Ordre"	266 427,00 €
		Résultat Fonctionnement reporté	430 199,52 €
Réserve de Fonctionnement	433 220,52 €		
Couverture besoin de financement	0,00 €		
Total Section	696 626,52 €	Total Section	696 626,52 €
Total réserves budgétées :	476 523,98 €		

Les investissements, programmés pour **145 566,92 €**, représentent :

- 87 906,92 € Diagnostic réseaux
- 57 660 € Matériels spécifiques

Le Conseil municipal approuve les budgets 2020 des 3 comptes

INTERCOMMUNALITE

Monsieur Yann THOMAS, Conseiller délégué de la commune et conseiller communautaire, dresse un compte-rendu du mandat de la Communauté de communes des Loges.

Intercommunalité au terme du Mandat 2014-2020

Le mandat intercommunal qui s'achève aura été marqué par l'application de la Loi concernant la Nouvelle Organisation Territoriale de la République qui s'est imposée à notre Commune.

Notre ancienne Communauté de Communes VALSOL a été dissoute et 6 de ses 7 Communes, dont Vienne-en-Val, ont rejoint la Communauté de Communes des Loges (CCL) qui comptait 14 Communes.

Le nouvel ensemble intercommunal auquel nous appartenons dorénavant compte aujourd'hui 20 Communes et 42 000 habitants répartis sur un territoire géographiquement cohérent qui unit 12 Communes situées en rive Nord de la Loire et 8 Communes situées en rive Sud.

La CCL élargie à laquelle nous appartenons dispose de bons atouts pour l'avenir. Proche et bien reliée à la Métropole orléanaise, la CCL bénéficie de son propre tissu économique qui se développe, riche d'entreprises performantes et d'une agriculture diversifiée.

Par ailleurs, notre intercommunalité, dans le domaine de ses compétences, offre à ses habitants un bon niveau d'infrastructures : Gymnases, Piscines, Pôles de Santé, Crèches ...

Bilan et Perspectives intercommunales à l'issue du Mandat

On ne peut pas ignorer que le Mandat intercommunal qui s'achève aura été difficile. En effet, la gouvernance de la CCL dans sa majorité était hostile à la décision démocratiquement votée visant à l'élargissement de son périmètre à mi-mandat.

De ce fait, faute de volonté d'ouverture face à sa nouvelle réalité, la Gouvernance n'a pas su adapter sa gestion à l'évolution qui s'imposait. Ce constat est regrettable et on ne peut que souhaiter que les nouveaux élus communautaires puissent retrouver ensemble un fonctionnement harmonieux et éclairé pour valoriser les atouts dont dispose notre territoire intercommunal. Les sujets à travailler et à résoudre urgemment dans un véritable esprit communautaire ne manqueront pas :

- Sur un plan financier, l'équipe dirigeante sortante a consommé les réserves financières et amorcé une politique d'endettement pour boucler ses projets en cours. Inévitablement, les marges de manœuvre à venir en matière d'investissements seront limitées à court, voire moyen terme.

- En matière d'organisation du fonctionnement des Services, l'équipe dirigeante sortante a tardivement informé les membres du Bureau Communautaire, en Novembre dernier, des difficultés de fonctionnement rencontrées et des vives tensions au sein du Personnel de la Communauté de Communes. Un audit a été engagé, il appartiendra à la nouvelle équipe d'en tirer profit pour corriger les carences et dysfonctionnements constatés.

Pour préoccupants que soient ces éléments conjoncturels, notre intercommunalité demeure un dispositif porteur d'avenir pour le développement de notre territoire.

La séance est levée à 22h45

A Vienne-en-Val, le 16 mars 2020

Le Maire,
Odile DURAND